**Géorgie**

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Tchad**

Genève, le 30 janvier 2024

La Géorgie souhaite la bienvenue à la Délégation du Tchad et remercie pour la présentation du rapport national.

Ma délégation prend note les progrès réalisés au niveau de l’amélioration du cadre constitutionnel et législatif, notamment l’abolition de la peine de mort pour les actes terroristes.

Nous notons positivement la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La Géorgie souhaite formuler les recommandations suivantes:

* Prendre des mesures supplémentaires en vue de l'abolition complète de la peine de mort;
* Poursuivre les actions visant à la mise en œuvre complète des dispositions du nouveau Code pénal réprimant les violences sexistes et sexuelles contre les femmes et les filles.

Nous souhaitons pleins succès au Tchad à l’occasion du présent examen.